

**FNPPSF**



FÉDÉRATION NATIONALE DES  
PÊCHEURS PLAISANCIERS  
ET SPORTIFS DE FRANCE

# Pêche Plaisance

**La revue de la Plaisance et de toutes les Pêches en mer**

Bulletin d'information officiel de la FNPPSF [fnppsf.fr](http://fnppsf.fr) Trimestriel N°28 Décembre 2010

**Fabriquer sa chevrettière  
Nettoyage des margattes  
Le merlan**



**Pêche du maigre  
Le poisson torpille**

FÉDÉRATION NATIONALE DES PÊCHEURS PLAISANCIERS ET SPORTIFS DE FRANCE

# SOMMAIRE

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Actualités Nationales P 6 à 10
- Zoom sur les régions P 12 à 20

## REPORTAGES PÊCHE PLAISANCE

- La raire électrique ou torpille P 22
- Pêches à l'espadon P 24
- Master halieutique P 25
- Travaux d'hiver pour pêcheur à pied P 26
- Nettoyage des margates P 28
- Les lançons P 29
- Le fumage des maquereaux P 30
- REPCET P 31
- La pêche du maigre P 32
- Les crustacés P 33
- Le merlan P 34
- Les phares P 35

## DIVERS

- Insolites et belles prises P 36
- Brèves maritimes P 37
- Aux éditions Ouest-France P 37

## VIE DES PORTS ET GENS DE MER

- Martigues/Batz-sur-Mer/Erquy P 39
- Lorient/Riec-sur-Bélon P 40
- Jard-sur-Mer/Cherbourg P 41
- Carantec/Roubaril P 42
- Quimiac/Le Perello P 43
- Port de Jard/
- Talmont St Hilaire Bourguenay/Cancale P 44
- Mimizan/Le Becquet/Brest P 45

## AU PÊCHEUR GOURMAND

- Petit lieu jaune aux pommes reinette et oignons de Roscoff P 50

[www.fnppsf.fr](http://www.fnppsf.fr)

[fnppsf@wanadoo.fr](mailto:fnppsf@wanadoo.fr)

## PÊCHE PLAISANCE N° 27 - SEPTEMBRE 2010

Bulletin de liaison de la FNPPSF

Directeur de la publication : Jean KIFFER  
Assistants : Muriel JOURDREIN  
Jean-Baptiste FLEURY

## FNPPSF

BP N°14  
29393 QUIMPERLÉ Cedex  
Tél./ Fax 02 98 35 02 81  
[fnppsf.fr](http://fnppsf.fr)

### Ont collaboré :

Guy PERRETTE Pierre BEAUCAMP  
Daniel METIVIER Jean-Claude CHAULET  
Jean LEPIGOUCHET Jean FANFOUAIS  
Christian SAINT-JALMES Hugues ANDRIEU  
Alain BAYAERT Michel SIQUOT  
Paul VINAY Serge TALLEC  
Loïc RIVOALLAN Christian BARINQUE  
Annick DANIS Jean Marc Parise  
Alain THERET Louis Jenourvier  
Jean QUINQUIS Robert Martin  
Landry METRIAUX Daniel Lagarde  
Graziano GARZI Jean-Paul Leboyer  
Guy RAEVEL Michel Grandière

### Photos :

Jean-Charles Pauvert  
Jean-François Le Roux

Reproduction partielle ou totale interdite sauf autorisation. Les informations contenues dans le bulletin sont libres et engagent le signataire de l'article. Sans signature, elles engagent l'Association. La publicité engage l'annonceur.

Commission paritaire N° 01.12.G8596  
ISSN 249-9630 - Dépôt légal juin 2008  
Prix : 2,75 €  
Tirage : 20000 exemplaires

Imprimerie de l'Atlantique - 02 98 60 70 41  
29900 Concarneau

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'Août 1681)

# Editorial

Assurer définitivement les bases d'une pêche en mer éco-responsable...

La Charte pour une pêche de loisir en mer éco-responsable est signée depuis le 07 juillet 2010. De nombreux points que nous proposions depuis plusieurs années ont été retenus ; nous avons aussi été amenés à faire quelques concessions. Ainsi, plutôt qu'un permis payant et les conséquences désastreuses et inéluctables qu'il aurait engendrées pour notre activité mais aussi pour toute la filière halieutique et nautique, nous avons préféré accepter l'idée d'une déclaration gratuite et obligatoire et le principe d'un marquage de certaines espèces de manière à en interdire la revente. Près de cinq mois se sont écoulés avant qu'une première réunion ne soit enfin organisée ! Elle s'est tenue le 18 novembre et a essentiellement consisté à constituer le comité de suivi tel que prévu à l'article 6 de la charte. Son rôle sera d'évaluer la mise en oeuvre et l'efficacité des mesures retenues dans la charte. Etrange idée tout de même de commencer par suivre ce qui n'a pas encore été entrepris ! Tout aussi étrange et inexplicable, l'absence des ONG pourtant conviées ! On peut toutefois espérer que ce comité fera une première évaluation de la situation initiale comme nous l'avons suggéré ! Nous avons réclamé avec insistance la mise en place de groupes de travail de manière à décliner le plus rapidement possible en textes réglementaires pertinents et applicables l'ensemble des dispositions retenues dans cette charte pour une pêche de loisir éco responsable. Les cinq fédérations signataires, après s'être réunies à plusieurs reprises, ont des propositions communes à formuler sur l'ensemble des mesures envisagées. Cela devrait faciliter grandement le déroulement des réunions à venir... Notre volonté d'agir et notre esprit constructif ont été une nouvelle fois démontrés. La nécessité de se rassembler et de rester solidaire n'a jamais été aussi cruciale. La volonté des cinq fédérations signataires de travailler solidairement à la mise en place d'une pêche de loisir libre et éco-responsable est aujourd'hui une priorité pour chacune d'entre elles. Cet état d'esprit est rassurant et nous permet d'être raisonnablement optimistes quant à l'avenir de nos activités. Alors que l'on voit fleurir ça et là sur notre territoire des tentatives à peine dissimulées de décliner localement sans aucun souci de cohérence les principes élaborés dans la charte, les cinq fédérations signataires de la charte ont tenu à rappeler dans un communiqué leur attachement à une réglementation nationale lisible et bien comprise par l'ensemble des usagers. Elles veilleront à ce que les intérêts partisans et locaux exprimés ne finissent pas par galvauder et rendre inaudibles les mesures retenues. Il en va de l'intérêt général de tous les usagers... En tant que membre du CSNPSN, j'ai assisté à l'assemblée générale plénière qui s'est déroulée le mercredi 24 novembre dans les locaux de

l'hôtel de la Marine aimablement mis à notre disposition pour la circonstance. Nous avons eu l'occasion de faire un point sur la charte, bien sûr, et d'exprimer nos souhaits de voir les choses avancer rapidement dans l'intérêt de tous. Monsieur Thierry Mariani, secrétaire d'Etat aux Transports, nous a fait l'honneur d'être présent et nous a confirmé deux très bonnes nouvelles. Les détenteurs d'une VHF de moins de 6 Watts, mais aussi ceux possédant une VHF fixe et détenteurs d'un permis côtier, devraient être officiellement dispensés de CRR dans la zone des 12 milles. Par ailleurs, la généralisation de la météo en boucle sur l'ensemble du territoire est confirmée pour 2012. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement dans un prochain numéro... Le bilan de l'année 2010 de notre fédération est très satisfaisant. De nombreuses associations ont choisi de nous rejoindre, d'autres sont sur le point de le faire. Qui aurait pu imaginer en 2002 que nous en serions là aujourd'hui ? Notre croissance ne s'est pas démentie. Il nous faut, plus que jamais, maintenir le cap. Notre situation



financière nous a permis d'envisager la création d'un second emploi pour faire face aux nouvelles charges liées à notre croissance. C'est aujourd'hui chose faite et cela devrait à terme pérenniser le fonctionnement même de notre fédération. Pensez aussi à nous retourner le formulaire de parrainage. Vous savez tous combien il est important d'être nombreux et rassemblés. Je compte sur vous.

Jean KIFFER  
Président National de la FNPPSF

